



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 2 4 / 0 5 / 2 0 2 4

Dossier complet le : 0 3 / 1 2 / 2 0 2 4

N° d'enregistrement : 2024-7894

1 Intitulé du projet

Boisement de terre agricole

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom	Prénom(s)
LAUNAY	Jean-Michel

2.2 Personne morale

Dénomination	Raison sociale
RACINES Experts Forestiers	

N° SIRET	Type de société (SA, SCI...)
<u>7</u> <u>3</u> <u>9</u> <u>2</u> <u>0</u> <u>1</u> <u>0</u> <u>1</u> <u>0</u> <u>0</u> <u>0</u> <u>0</u> <u>4</u> <u>1</u>	SAS

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom	Prénom(s)
de Poix	Paul-Henry

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 c)	Projet de boisement de terres agricoles sur une surface de 4,6315 ha

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Boisement de terres agricoles dans le but d'agrandir l'espace boisée existant.

Les travaux seront :

- le travail du sol (labour et sous-solage uniquement sur la ligne de plantation)
- la plantation
- mise en place de protection des plants (répulsif Trico et/ou protection individuelle)

Ces travaux se feront sur une surface de 4,6315 ha environ, soit la totalité de la surface. Le travail du sol aura lieu sur la ligne de plantation. Les interlignes ne seront pas travaillées. Ces interlignes font 3,5 m de large tous les 2 mètres. Il y a donc plus de 60 % de la surface de la parcelle qui ne sera pas travaillée. Ce travail limite l'impact du tracteur et du labour. On ajuste le travail à la partie qui a vraiment besoin d'être travaillée pour le boisement.

4.2 Objectifs du projet

Le propriétaire souhaite boiser ces parcelles de terre agricole. En y installant des essences compatibles avec les sols et en prenant en compte les aléas climatiques. Le but étant d'intégrer des essences comme le chêne sessile, le cormier, le noyer commun, chêne vert, charme, alisier terminal et tilleul à petites feuilles. Des essences qui constituent un peuplement forestier dit de production.

En effet, l'objectif est de constituer un peuplement forestier afin de produire du bois d'œuvre et d'industrie.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux consisteront à travailler le sol avant la plantation. Le travail du sol se fera que sur sol parfaitement ressuyé, fin d'été-début d'automne 2024 et consistera à :

- un passage de labour uniquement sur les lignes de plantation
- un trait de sous-solage
- un passage des disques

Après le travail du sol, en octobre ou novembre, nous réaliserons la plantation. nous planterons des essences adaptées au SRGS de la région.

En terme de densité à l'hectare nous serons à 1650 arbres/ha.

Les essences que nous proposerons :

- 70,4 % de chêne sessile
- 12,0 % chêne vert
- 5,7 % de tilleul à petites feuilles
- 3 % de charme
- 2,2 % de cormier
- 2,2 % d'alisier torminal
- 4,4 % de noyer commun

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Une fois les arbres plantés, nous réaliserons des travaux d'entretien sur les 3-4 premières années et plus si nécessaire.

La plantation se fera de la façon suivante :

- un plant tous les 2 m sur la ligne
- l'espacement entre les lignes sera de 3,5 m ce qui permettra l'entretien mécanisé (tracteur à l'aide d'un gyrobroyeur) pour le broyage des interlignes.

L'entretien se fera une à deux fois par an en fonction de la végétation. Période d'intervention mars-avril et/ou septembre-octobre.

Les plants sur les lignes seront dégagés manuellement à la débroussailleuse.

Ces travaux auront lieu au moins les 3 premières années puis 1 fois tous les deux à trois ans si nécessaire. Ces travaux seront obligatoire afin de rendre la plantation viable. Si ces travaux sont respectés sur les 5 premières années, la plantation sera normalement viable.

L'arrosage n'est pas prévu pour la plantation. les précipitations sont favorables tout au long de l'année, ainsi que, la nature du sol et la situation géographique de la parcelle.

De plus, le but étant de boiser cette parcelle, nous laisserons les haies et les talus présents. Néanmoins nous pourrons reconstituer certaines parties de haies peu épaisse. Ces haies seront favorables à la protection et au maintien de la plantation contre les vents, les fortes pluies ainsi que tout autre phénomène climatique. Dans ce sens nous laisserons bien évidemment tous les arbres présents.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

(i) La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeur caractéristique du projet	Valeurs
Parcelles de 4,6315 hectares. Nous y installerons 7 642 plants soit 1650 plants à l'ha.	4,6315

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : Les Baignardières

Localité : Mézangers

Code postal : 5 3 6 0 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonées géographiques^[1]

Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : 0 0 ° 2 4 ' 1 9 " O Lat. : 4 8 ° 1 2 ' 2 3 " N

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Géoportail urbanisme (PLUi des COEVRONS) indique les zonages suivants : Parcelles OB 99/ OB 101/ OB 112/ OB 470/ OB 538 sont classées en zone agricole

① Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF Type II : "Bocage à Pique-Prune de Montsûrs à la forêt de Sillé-le-Guillaume" FR 5202007 Le projet est situé à proximité du périmètre de la ZNIEFF de type I de "l'Etang du Gué de Selle".
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de boisement est aux abords de zone humide probable. Toutefois, il convient de noter que ce zonage n'a pas été retenu comme zone humide fonctionnelle au titre des études du PLUi des Coëvrons. De plus, la végétation présente n'indique en aucun cas une zone humide avérée. Les parties que nous souhaitons boisées étaient des prairies à foin. Cf : photos satellites des parcelles via Géoportail.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site natura 2000 concerné est le Directive habitats "Bocage de Montsûs à la forêt de Sillé-le Guillaume".
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé à proximité du site classée de "l'Etang du Gué de Selle". Le boisement n'aura aucun impact négatif sur le site classé de l'étang du Gué de Selle. Il favorisera au contraire la faune et la flore de l'étang en créant un écran de protection arboré.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Ressources	Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les arbres plantés prélèveront de l'eau dans le sol.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le changement de nature des terres agricoles en boisement engendrera des modifications des masses d'eau souterraines. Les arbres permettront de garder une certaine fraîcheur au sol et créera de l'ombre à la faune et la flore durant les périodes estivales.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les arbres pour leur développement utiliseront des ressources naturelles présentes dans le sol.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les arbres pour leur développement utiliseront des ressources naturelles présentes dans le sol.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bien au contraire, le boisement de ces terres favorisera la biodiversité existante et créera de nouveaux abris, zone de gagnages et de tranquillité pour la faune. Le boisement perturbera le temps de la plantation la faune présente mais in fine, l'impact sera positif car il y aura moins de dérangement et plus de couvert, d'ombrage. Ce travail du sol se fera à la fin de l'été et la plantation aura lieu durant l'hiver. Il n'y aura pas donc peu d'impact sur la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 directement concerné par le projet est "Bocage de Montsûrs à la forêt de Sillé-le Guillaume". Le projet favorisera davantage les habitats pour la faune du bocage. En effet, le boisement diminuera l'impact du fauchage, engrais, tracteur et autres sur les parcelles que nous souhaitons boiser. Le projet n'est pas de dénaturer le sol et l'environnement mais au contraire de l'enrichir par des essences forestières adaptées. Aussi de préserver le bocage. Grâce au boisement on diminuera l'impact humain, des engins mais également diminution de la nuisance sonore.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nous souhaitons développer ces espaces naturels forestiers. Les photos jointes à ce dossier en annexe montre que les parcelles sont actuellement fauchées tous les ans. L'installation d'essences forestières diminuera la perturbation de la biodiversité existante. Les zones indiquées humides ne le sont pas sur le terrain puisque les parcelles sont aujourd'hui fauchées.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les boisements sont concernés par les risques climatiques et météorologiques (tempête, foudre, incendie)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les arbres peuvent dépérir et mourir suite à des attaques d'insecte ou de champignon.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le boisement diminuera la nuisance sonore des tracteurs lors du fauchage ou autres sur ces parcelles.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet aura des incidences positives. Ces terres agricoles sont aujourd'hui exploitées en herbage une à deux fois par an. Le fait de boiser ces terres diminuera la nuisance récurrente et augmentera la protection de la faune et la flore. Les entretiens des parcelles boisées se feront hors période de nidification, entre septembre et février.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

la création de boisement favorise la biodiversité mais également l'environnement et la santé humaine grâce aux captations carbones. Aussi, ce boisement fera écran contre les intempéries pour les parcelles agricoles proches et servira de couvert aux animaux (type bovin). ce boisement favorisera donc une meilleure récolte des parcelles voisines.

A ce jour, il n'y a aucun effet négatif notable sur l'environnement ou la santé. Compte-tenu de ce qui précède, il ressort que les caractéristiques intrinsèques du projet ne sont pas de nature à engendrer des effets négatifs sur l'environnement et la santé humaine.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

La création de boisement favorise la biodiversité mais également l'environnement et la santé humaine grâce aux captations carbones. Aussi, ce boisement fera écran contre les intempéries pour les parcelles agricoles proches et servira de couvert aux animaux (type bovin). ce boisement favorisera donc une meilleure récolte des parcelles voisines.

J'estime que le projet de boisement ne nécessite pas une évaluation environnementale. Ce projet ne peut être que favorable à l'environnement au travers notamment :

- du refuge pour la biodiversité qu'il générera
- du stockage de CO₂ atmosphérique
- du maintien d'un paysage arboré ce qui est demandé par la ZNIEFF et le site Natura 2000.

le projet s'inscrit également dans le souci de limiter les effets du réchauffement climatique.

Enfin, Il est important d'indiquer que les zones Natura 2000 et les ZNIEFF comprennent aussi bien des zones agricoles que des zones boisées. Nous ne souhaitons pas dénaturer le bocage ici mais au contraire l'enrichir en y apportant des essences adaptées pour promouvoir ce bocage.

La forêt et la bonne gestion de celle-ci à toujours eu un impact positif sur les milieux protégés.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet de boisement favorisera la biodiversité pour la faune et la flore. Il créera une protection et un habitat pour la faune. Il favorisera également une bonne gestion durable des sols et du milieu naturel. Enfin, il créera une réserve écologique et environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

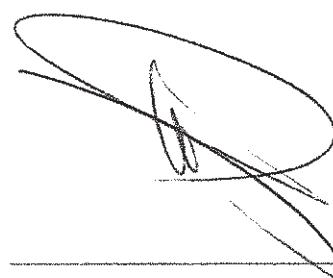
Nom LAUNAY

Prénom Jean-Michel

Qualité du signataire Propriétaire

A Evron

Fait le 2 9 / 1 1 / 2 0 2 4



Signature du (des) demandeur(s)